

NOUVEAU VILLAGE

Compte :
Voix :

Cesson, le 15 mars 2021

**CONVOCACTION A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DE L'ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE DES PROPRIÉTAIRES DU GROUPE D'HABITATIONS
DE NOUVEAU VILLAGE**

**VOTE PAR CORRESPONDANCE
REPONSES ATTENDUES AVANT JEUDI 8 AVRIL 2021**

Compte tenu du contexte sanitaire, cette assemblée ordinaire se déroulera comme en 2020 par vote électronique (ou par courrier pour ceux qui le souhaitent). Merci pour votre retour et pour votre vote.
Une Assemblée Générale Extraordinaire, en cours de préparation, est programmée pour cet automne.

| | |
|---|---|
| Ordre du jour : Assemblée générale ordinaire : 1. Quitus au comité sur la gestion 2020 2. Affectation des résultats 2020 3. Approbation du budget 2021 4. Fixation du premier acompte 2021 | Annexes : - <i>Rapports moraux</i> - <i>Rapport financier</i> - <i>Projet de résolutions</i> - <i>Liste des membres du comité</i> - <i>Modification des Règlement et Statuts</i> - <i>Bulletin de vote</i> |
|---|---|

Xavier Flandrois
pour le Comité de
Nouveau Village

INTRODUCTIONXAVIER FLANDROIS

Cette dernière année, des changements pour notre quartier avec notamment :

- L'arrivée d'une nouvelle employée aux espaces verts
- Une campagne d'entretien de nos maisons : en cours pour les toits et à venir pour les façades
- Une nouvelle approche pour accompagner les habitants dans leurs travaux
- Création du Pôle vie de quartier avec la nomination d'une responsable pour développer nos échanges et nos moments de partages

Et pour 2021, plusieurs enjeux comme :

- La fin de la rénovation piscine, initiée en 2012 (nouveau grillage, accès handicapé, entretien des surfaces)
- Une Assemblée Générale Extraordinaire cet automne pour faire évoluer en profondeur nos règlements et statuts
- La sécurisation de la rue Montdauphin avec la demande d'installation d'une piste cyclable
- La rénovation maison 'brûlée' rue de Montigny
- Transition écologique, les bonnes pratiques

Un grand merci à tous nos bénévoles qui œuvrent tout le long de l'année sans compter leurs heures.

Rapports moraux

ESPACES-VERTSJEAN-CLAUDE THEVENIN, MICHÈLE MAZUR, CHRISTIAN BARENNE, CHRISTOPHE MOAL

Personnel jardiniers et bénévoles espaces-verts :

En plus d'Arnaud Gager, présent depuis 25 ans et suite au départ de Thierry Guillot, recherche d'un deuxième jardinier. Après l'échec d'une embauche fin 2020, recrutement d'une jeune personne diplômée CAPA : Mademoiselle Emeline Levistre.

Bénévoles responsables espaces-verts actuels : Michèle Mazur, Christian Barennes, Christophe Moal, Jean-Claude Thévenin.

Abattages/élagages :

Travaux effectués en 2021 voir plan 3

En 2022 poursuite des tailles sanitaires et abattages des arbres malades, morts ou à risques : plan à faire fin 2021 dont :

- Continuation de la suppression des grands résineux de la rue de Montdauphin.
- Elagage des platanes de la rue du Gros Caillou côté rue de Paris et selon les disponibilités budgétaires.
- Rabotage des souches de résineux déjà abattus ne pourrissant pas (~10 à 12, machine à louer).
- Suppression du reste de la haie côté Est école – sentier rue de Quiers.

Plantations :

Réalisation de plantations 2020, cf. plan 4

Projet de plantations d'arbres et massifs 2021, cf. plan 5... et de zones fleuries sur pelouses, cf. plan 6.

Pour les prochaines campagnes demander aussi propositions des résidents...

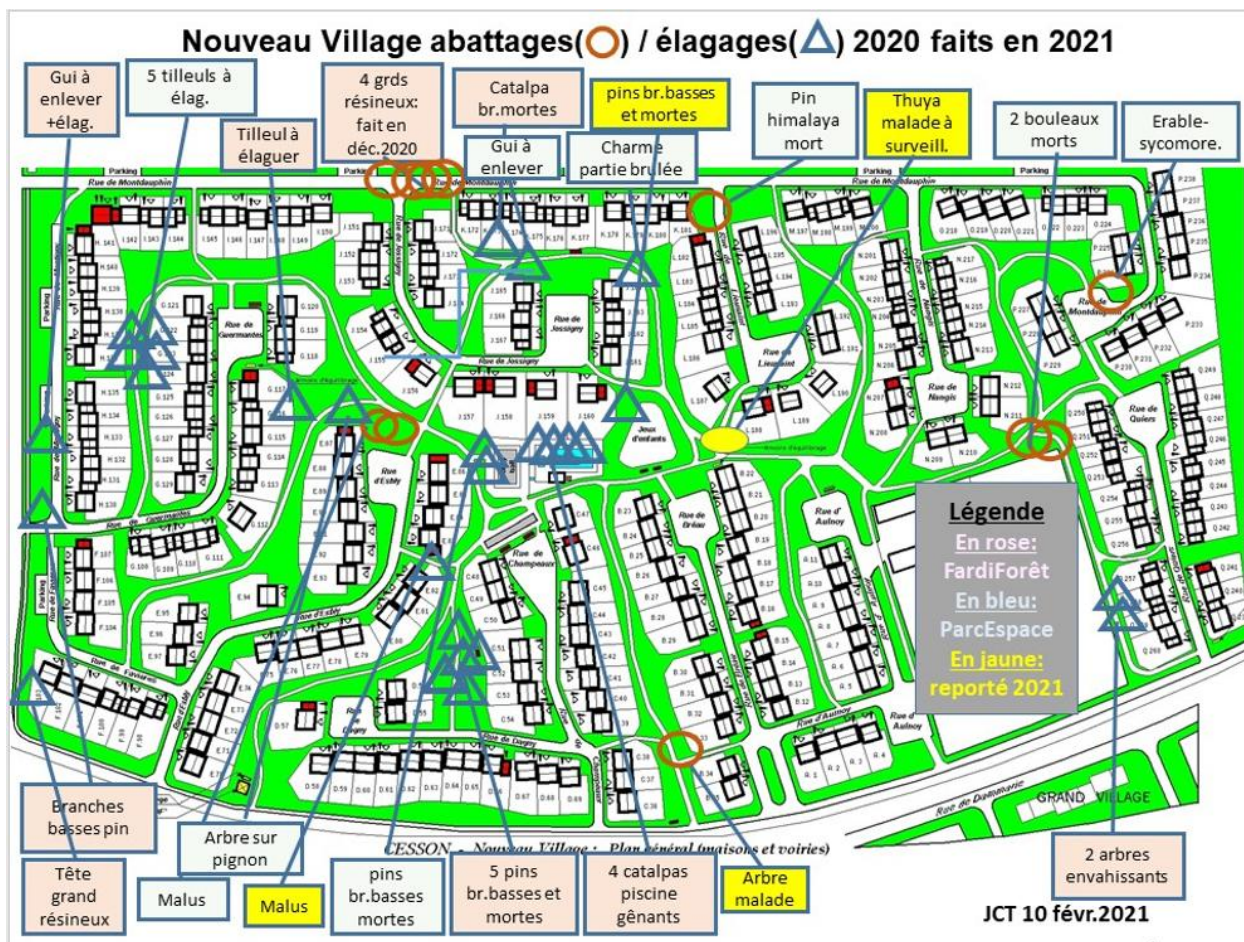
Investissements :

Eu égard à l'âge des grosses machines utilisées, prévoir une provision en cas de panne importante nécessitant le remplacement.

De toute façon, comme chaque année inscrire au budget pour réparations courantes et petits investissements tels que poubelles pour espaces-verts.

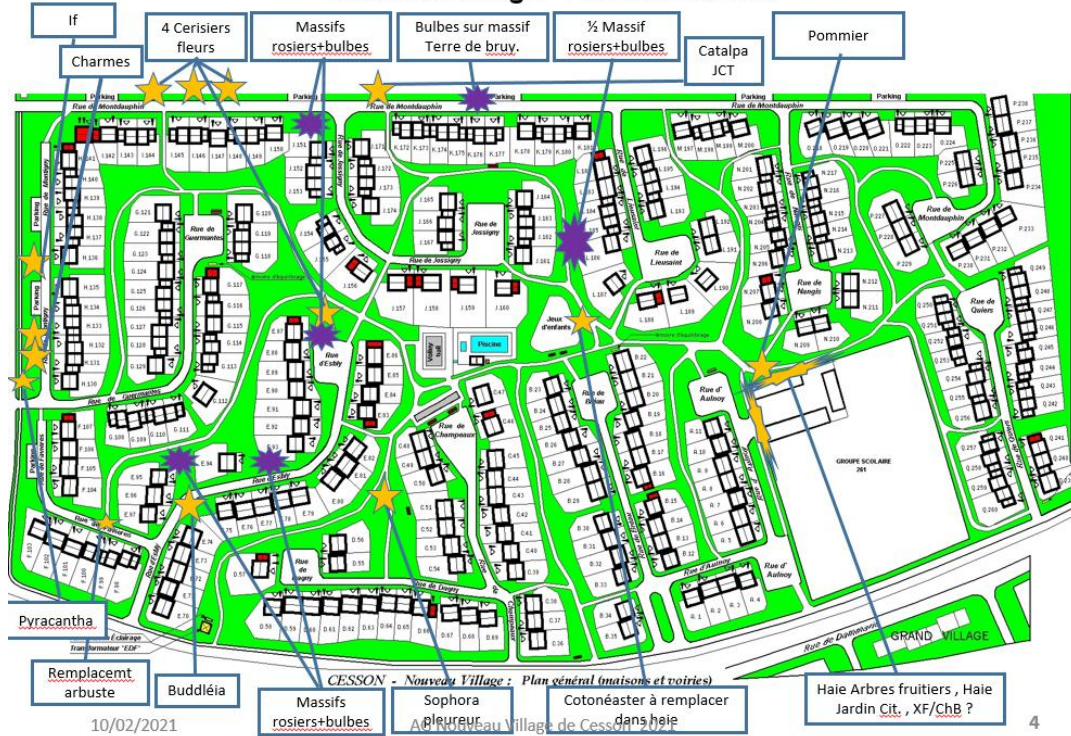
Prévoir la réfection de certains sentiers dont près terrain de boules : à chiffrer...

PLAN 3



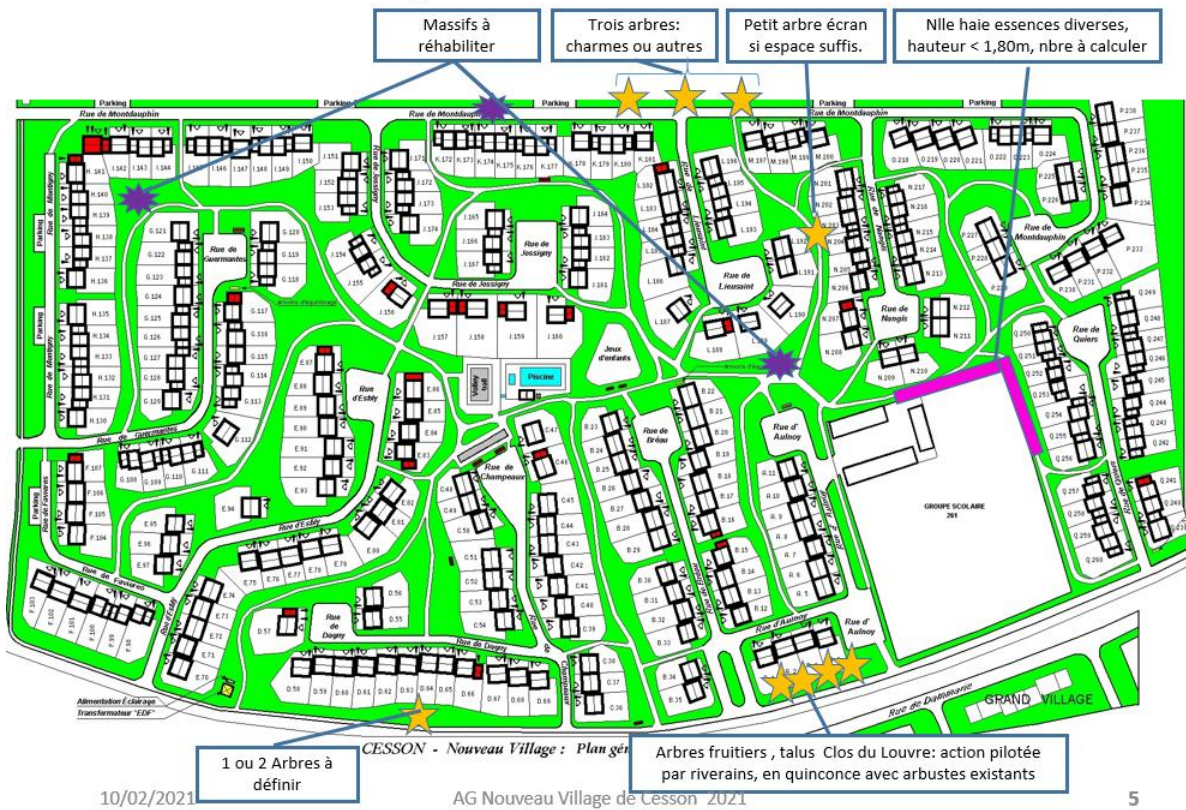
PLAN 4

Nouveau Village - Plantations 2020

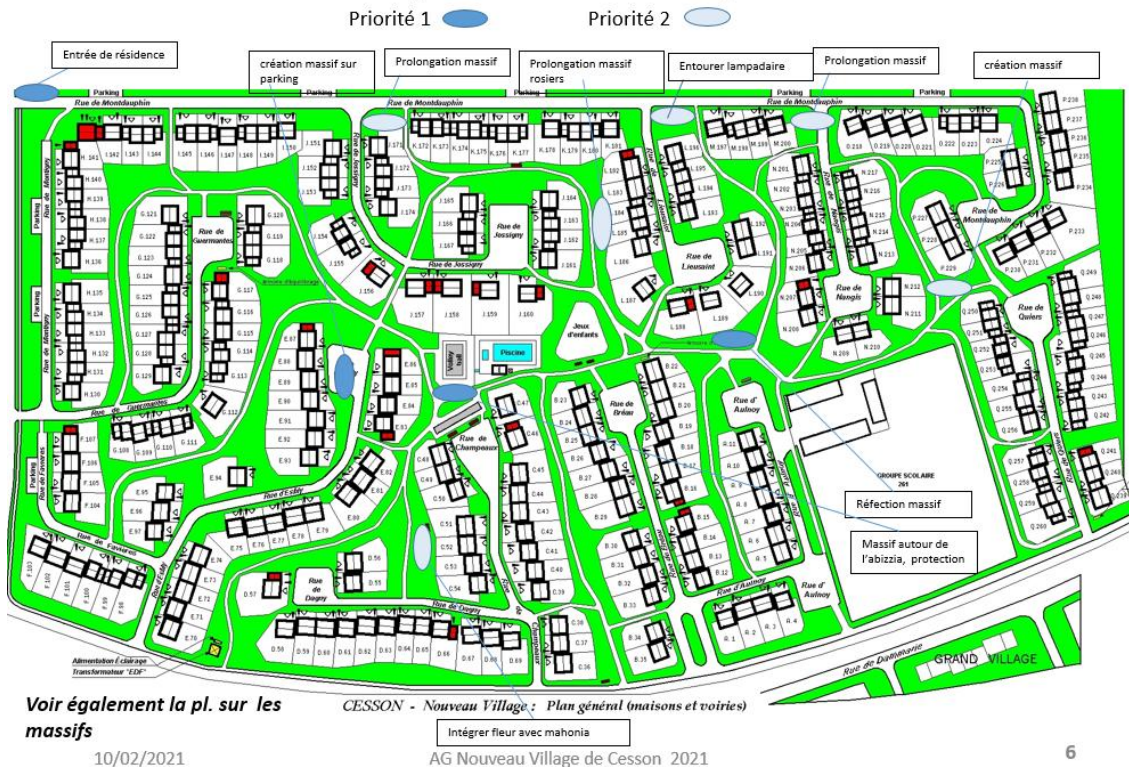


PLAN 5

Nouveau Village – Plantations arbres-arbustes 2021



PLAN 6 Nouveau Village – Zones fleuries sur pelouses 2021



ÉCLAIRAGE ET AMÉNAGEMENT CHRISTIAN BARENNES

Il y a 61 lampadaires de rue gérés par la Commune.
32 lampadaires situés dans les Espaces Verts gérés par Nouveau Village.

La rénovation peinture de l'ensemble des lampadaires noirs terminée en 2017 n'a pas été reprise en 2020 pour la raison que nous ne disposons plus que d'un seul jardinier.
Nous espérons pouvoir réaliser quelques reprises de peinture en 2021.

Nous n'avons pas constaté de vandalisme en 2020 par contre les vitrages brisés en 2019 et ceux fondus lors des incendies de haies n'ont pu être remplacés toujours pour la raison de ne disposer que d'un seul Jardinier.
Nous espérons effectuer ces remplacements en 2021.

3 lampadaires en panne ont nécessité l'intervention d'EIFFAGE.
2 ampoules ont été remplacées par notre jardinier.
2 pannes générales successives des rues de Favières – Esbly – Champeaux - Dagny ont nécessité l'intervention d'EIFFAGE, la cause était un lampadaire en court-circuit assez grave, d'où remplacement intégral de la partie électrique.

Je rappelle que c'est aussi aux Riverains et aux Délégués de Rue de me prévenir d'une panne, cela permet de gagner du temps et d'éviter d'autres problèmes qui coûteront plus chers. Je ne passe pas vérifier toutes les semaines et il est regrettable de découvrir un lampadaire en panne depuis 15 jours.

- Aménagements Futurs -

Il est prévu en fonction de nos moyens financiers de demander un devis pour refaire une partie du bitume le long du terrain de jeux de boules. Une longue déformation due a des racines et un effondrement local formant une cuvette deviennent un danger pour des personnes à mobilité réduite.

PISCINE OLIVIER ROCHAS, OLIVIER CHAMBON, PIERRE LERAUD, YANN AGEORGES

Bilan saison 2020

Baisse d'affluence (env. -50% par rapport à 2019)

Jours d'ouverture: du 22 juin au 22 septembre

85 jours d'ouverture (78 en 2019)

Effet COVID

3500 visites (6000 en 2019)

Moyenne de 40 personnes / jour (75P/J en 2019)

Record de journée : 117 personnes (297 en 2019)

Gestion Pompiers:

Gestion de la part de Yann Ageorges qui se charge de gérer les disponibilités des différents MNS et nous le remercions.

Mise en place équipes volontaires surveillance bénévole pour 2021

Machines :

Changement complet du système de filtration et des tuyauteries.

Entière satisfaction du nouveau système d'un point de vue efficacité et ergonomie.

Mise en place d'un nouveau système d'injection de chlore dans pataugeoire suite à panne du système précédent. Calibration durant la saison causant certaines fermetures inopinées.

Organisation :

Fermeture 1j / semaine

Un volontaire pour organiser une fête d'ouverture / fermeture (avis aux intéressés)

MAJ. règlement à faire signer lors de la remise des cartes (carte obligatoire, droits d'accès, tenue, surveillance des enfants mineurs par leurs parents...)

Investissements planifiés sur 2021 :

- ✓ Grillage piscine
- ✓ Accès handicapé
- ✓ Carte piscine
- ✓ Couche de protection dure pour les plages piscines
- ✓ Nouveau système d'alarme autonome avec surveillance

Réalisation des Bénévoles :

- ✓ Garage à trottinettes (intérieur)
- ✓ Rangement chaussures

Investissements futurs :

- Douche solaire
- Couverture grand bassin

Rappel règlement :

Deux invités maximum par famille avec cartes bleues

Pas d'invitation possible pour les cartes jaunes

Les enfants de moins de **8 ans** doivent être accompagnés de leurs parents.

Les mineurs restent sous la responsabilité d'un représentant majeur.

Evolution règlement:

- Suite à des remontées sur la mise à jour en 2019 du règlement, les mineurs de moins de 8 ans (et non plus 10 ans) devront être accompagnés de leurs parents. Sur demande des parents et après appréciation du MNS, les enfants de moins de 8 ans aptes pourront être accueillis seuls dans l'enceinte de la piscine.
- Les responsables légaux devront laisser leurs coordonnées dans un registre afin de pouvoir être contactés en cas de difficultés.
- Mise en place d'un nouveau système d'injection de chlore dans pataugeoire suite à panne du système précédent. Calibration durant la saison causant certaines fermetures inopinées

TRAVAUX, RÉNOVATION & HARMONIE DE NOS MAISONS.....MARTHA BAILLY, YANNICK LE MENTEC, JOACHIM LAUPA, PACO MAURER, JEAN-MARC BRUNIER

Nous avons entendu et compris lors des deux dernières AG les doléances de l'assemblée.

Nous avons "changé notre fusil d'épaule". Nous vous proposons donc de mieux vous accompagner en vous conseillant dans vos démarches de rénovation, afin de garantir au mieux l'harmonie de Nouveau Village.

Nous avons donc entrepris plusieurs actions au cours de l'année 2020, tant sur le fond que sur la forme, et parce que le renouveau s'accompagne aussi par un changement de nom, ce pôle s'appelle dorénavant "**Travaux, Rénovation & Harmonie des habitations**".

Cette équipe est composée des spécialistes dans divers domaines (Martha Bailly, Paco Maurer, Adrien Fauck, Jean marc Brunier, Yannick le Mentec et Joachim Laupa).

1) Bilan Année 2020

Une des premières actions a été de développer une méthodologie de travail et de mettre en place des outils afin de la déployer. Ainsi, de nouveaux documents sont maintenant à disposition au secrétariat de Nouveau Village mais également à portée de clic sur **notre site Web**, à savoir :

- Livret d'accueil des nouveaux arrivants
- Document de caractéristiques techniques
- Livret de conseils pour l'installation de poêles (à bois ou pellets) + **conseils**

Cette méthodologie passe par un état des lieux du village, ainsi que par des échanges avec les riverains, qui nous orientent là où nous devons porter notre attention. C'est ainsi que la démarche de travaux groupés a pu voir le jour de façon structurée (les premières avaient été initiées en 2016, mais de façons marginales).

Notre résidence recense 260 habitations. Nous avons donc des arguments de “poids” dans la balance des négociations. Effectuer des commandes groupées, nous permet d'avoir des prix compétitifs, mais également l'assurance d'une conformité au cahier des charges fixées par les statuts. Les artisans s'y retrouvent également dans la mesure où nous leur proposons plusieurs chantiers. Il s'agit d'un échange gagnant-gagnant. Nous avons lancé un premier chantier de rénovation de toits qui recense **une quarantaine d'habitations...** les premiers retours sont très positifs (cf. annexe 1 - CarTech_p21)

Et nous ne nous arrêterons pas là...

2) Chantiers Année 2021

Nous prévoyons de déployer ce processus sur de nombreux thèmes qui touchent nos habitations : volets, portes de garages, fenêtres, isolations, toitures, ravalements, gouttières, etc...

Nous prévoyons pour 2021 de nous pencher sur les chantiers de rénovation de façade ainsi que celui des changements des volets. Nous vous invitons à partager avec notre équipe vos expériences et recommandations des artisans qui vous ont donné satisfaction, nous pourrions en faire profiter l'ensemble des copropriétaires. Cette démarche participative ne peut réussir qu'avec votre concours.

3) Résolutions à venir

Notre besoin en confort évolue tout comme les technologies qui permettent de réduire notre impact sur l'environnement. Nos statuts ont été écrits il y a de nombreuses années. Pour préserver l'harmonie de notre village, tout en bénéficiant du confort moderne, il est nécessaire de les faire évoluer.

Pour cela nous proposons **une AG Extraordinaire** pour cet automne 2021 avec plusieurs résolutions notamment pour les traverses sur volets, les volets coulissants, porte d'entrée... Ces résolutions sont dès à présent consultables sur le site Web de Nouveau Village www.nouveauvillage.com.

Concernant les évolutions, la méthodologie est la suivante :

“Étudier, proposer, voter, déployer et appliqué si validé”.

N'hésitez pas à nous soumettre vos idées d'évolution de statuts, que nous pourrions consolider avec l'équipe afin de les proposer lors des AG. Nous vous invitons également à nous consulter pour avis/conseils; nous avons sûrement déjà recensé plusieurs projets similaires au vôtre...

Annexe 1

Rénovation toit



▪ Avant rénovation



▪ Après rénovation

RAPPORT FINANCIER..... GERARD GUERIF

Les années se suivent mais ne se ressemblent pas, du moins sur le plan comptable.

Après un exercice 2019 largement déficitaire dont les raisons vous avaient été détaillées lors de la dernière AG (départ d'un jardinier par rupture conventionnelle et rappels de charges MSA), les comptes qui vous sont présentés se soldent par un excédent principalement dû aux «espaces verts».

Comme prévu, nous avons soldé le «prêt piscine» et le financement du «terrain de jeux» par le dernier prélèvement exceptionnel effectué en octobre 2020.

Budget 2020

Les «dépenses générales» (gestion administrative de notre association) sont dans le cadre des objectifs et les dépenses «piscine» légèrement inférieures aux prévisions par une moindre facturation des consommables (dont eau et électricité).

C'est le budget «espaces verts» qui constate l'écart le plus important par rapport à nos prévisions. Cela s'explique par la mise au chômage partiel d'Arnaud durant le 1er confinement (rémunération partiellement prise en charge par l'État) et le recrutement plus difficile, et donc tardif, d'un 2ème jardinier. Ces situations particulières nous permettent une économie de près de 25 K€ sur ce budget.

Les autres budgets, en particulier les investissements, sont conformes aux prévisions ce qui permet de dégager un résultat 2020 de 38,5 K€ et porter nos réserves à 56K€ après déduction de l'encours de charges impayées en augmentation à 7 K€. Je tiens à renouveler nos messages précédents invitant au prélèvement mensuel automatique qui vous permet un moindre impact sur votre trésorerie.

Je tiens à remercier mes collègues pour leur rigueur dans la gestion de leur budget de même, je tiens à saluer l'efficacité de Sylvie dans la gestion du quotidien et à qui nous mettrons prochainement à disposition un nouvel équipement informatique plus performant.

Budget 2021

Le budget qui vous est soumis se caractérise par le niveau des investissements dont certains avaient été différés dans l'attente de solder les investissements antérieurs (emprunt piscine et espace ludique). Parmi les postes importants, notons la piscine avec le renouvellement du grillage, la protection des plages, l'accès PMR...

Le poste « espaces verts », qui représente 50% de nos dépenses, bénéficiera d'une réduction temporaire de charges liée au recrutement d'Emeline, notre nouvelle jardinière. Cette aide est estimée à 8 K€.

Le résultat 2021 devrait être négatif d'environ 12 K€ et prélevé sur nos réserves.

| BILAN NOUVEAU VILLAGE | | | | | | | |
|----------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| ACTIF | | | | PASSIF | | | |
| | 2018 | 2019 | 2020 | | 2018 | 2019 | 2020 |
| COPROPRIETAIRES DEBITEURS | 6998,69 | 4671,14 | 6992,42 | TOTAL RESERVES | 39660,69 | 24874,80 | 63439,49 |
| | | | | Réserves antérieures | 27085,67 | 39660,69 | 24874,80 |
| DISPONIBILITES | 56957,00 | 27828,47 | 68276,86 | Résultat de l'exercice | 12575,02 | -14785,89 | 38564,69 |
| Caisse | 6,69 | 70,95 | 13,07 | CHARGES A PAYER | 37639,00 | 14296,81 | 11829,79 |
| Compte Courant | 33762,96 | 4083,13 | 44988,47 | Charges sociales | 19494,19 | 12236,64 | 9249,79 |
| Livret | 23187,35 | 23251,09 | 23275,32 | Fournisseurs | 18144,81 | 2060,17 | 2580,00 |
| à créditer | | 423,30 | | | | | |
| CHARGES PAYEES D'AVANCE | 13344,00 | 6672,00 | 0,00 | | | | |
| Espace jeux | 13344,00 | 6672,00 | 0,00 | | | | |
| TOTAL | 77299,69 | 39171,61 | 75269,28 | TOTAL | 77299,69 | 39171,61 | 75269,28 |

| NOUVEAU VILLAGE | 2019 | 2020 | | % REALISATION | 2021 |
|---|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| 8/3/21 | REALISE | PREVU | REALISE | Au 31/12/2020 | BUDGET |
| PRODUITS | 175411 | 177446 | 177389 | 100 % | 170100 |
| Appels de charges | 168425 | 170724 | 168840 | 99 % | 170080 |
| Appel de charges exceptionnel | 6672 | 6672 | 6672 | 100 % | |
| Produits financiers | 314 | 50 | 24 | 48 % | 20 |
| Produit exceptionnel | | | 1853 | | |
| DEPENSES TOTALES | 190197 | 167456 | 138825 | 83 % | 181400 |
| DEPENSES GENERALES | 35011 | 35800 | 34796 | 97 % | 37500 |
| Salaires nets | 13369 | 14000 | 13934 | 100 % | 15000 |
| Charges sociales | 8499 | 9100 | 9462 | 104 % | 10000 |
| Entretien Réparation | 278 | 500 | 406 | 81 % | 500 |
| Frais divers de gestion (bureau, poste) | 4331 | 3000 | 2437 | 81 % | 2500 |
| Animations Nouveau Village | 371 | 500 | 43 | 9 % | 1000 |
| Télécoms | 479 | 500 | 479 | 96 % | 500 |
| Assurances | 4007 | 4500 | 4428 | 98 % | 4500 |
| Frais bancaires | 461 | 500 | 475 | 95 % | 500 |
| Électricité maison Nouveau Village | 2073 | 2000 | 2247 | 112 % | 2000 |
| Impôts | 1143 | 1200 | 885 | 74 % | 1000 |
| PISCINE | 24213 | 26500 | 23754 | 90 % | 24000 |
| Salaires | 9904 | 10000 | 9974 | 100 % | 10000 |
| Charges sociales | 5335 | 5500 | 5853 | 106 % | 6000 |
| Entretien | 340 | 500 | 1429 | 286 % | 1000 |
| Fournitures | 2232 | 2500 | 596 | 24 % | 1000 |
| Eau | 2130 | 3000 | 2220 | 74 % | 2000 |
| Électricité | 3382 | 4000 | 2870 | 72 % | 3000 |
| Sécurité | 889 | 1000 | 812 | 81 % | 1000 |
| ESPACES VERTS | 104000 | 79200 | 55163 | 70 % | 85800 |
| Salaires | 51380 | 35000 | 25201 | 72 % | 44000 |
| Charges sociales | 36780 | 24000 | 16225 | 68 % | 25000 |
| Complémentaire santé | 2630 | 2700 | 605 | 22 % | 1600 |
| Entretien matériels | 1367 | 1500 | 1653 | 110 % | 1500 |
| Outillages /Achats petits outillage | 367 | 1000 | 453 | 45 % | 1000 |
| Eau | 185 | 200 | 157 | 78 % | 200 |
| Carburant | 1305 | 1300 | 768 | 59 % | 1000 |
| Prestataire extérieur | | 3000 | 770 | | 1000 |
| Élagage/Abattage/Dessouchage | 9986 | 10000 | 9330 | 93 % | 10000 |
| Déchets verts | | 500 | 0 | 0 % | 500 |
| ESPACES LUDIQUES | 113 | 1000 | 105 | 11 % | 500 |
| Entretien/Rénovation | 113 | 1000 | 105 | 11 % | 500 |
| ECLAIRAGE | 627 | 1000 | 797 | 80 % | 1000 |
| Entretien lampadaires | 627 | 1000 | 797 | 80 % | 1000 |
| TELEVISION | 4489 | 3600 | 4263 | 118 % | 3600 |
| Contrat entretien | 3592 | 3600 | 3595 | 100 % | 3600 |
| Réparations | 897 | | 668 | | |
| INVESTISSEMENTS | 21743 | 20356 | 19947 | 98 % | 29000 |
| Emprunt piscine | 5457 | 3184 | 3184 | 100 % | 0 |
| Piscine | 3000 | 6500 | 7200 | 111 % | 20000 |
| Espaces verts | 0 | 2000 | | 0 % | 3000 |
| Espace ludique | 6672 | 6672 | 6672 | 100 % | 0 |
| Animations Nouveau Village | | | | | 1000 |
| Maison Nouveau Village | 2875 | | | | 2000 |
| Plantations arbres, arbustes | 3739 | 2000 | 2891 | 145 % | 3000 |
| RESULTAT | -14786 | 9990 | 38565 | | -11300 |

Bilan Année 2020

Notre résidence est un lieu privilégié pour ce qui est des activités. Le sport y a été à l'honneur.

Nous avons pu assister à :

- des matchs réguliers de Volley-ball,
- des séances d'Aquagym,
- un tournoi de pétanque,
- des séances de Fit, et d'autres sports.

Par ailleurs, des ateliers à thème ont été proposés aux enfants (Halloween et goûter de Noël durant lequel ils ont pu apercevoir le Père Noël accompagné de son lutin).

Le confinement a été propice à faire du tri dans nos maisons, l'organisation de vide garage a été une évidence comme les années précédentes. Nous avons décidé d'en faire un rendez-vous semestriel incontournable, tout comme les journées de nettoyage de nos rues.

La fin de l'année a été pleine de rebondissements. En effet, vous avez été nombreux à jouer le jeu de notre concours de Noël de décoration de rues, et nous tenons à vous en remercier. Nous tâcherons de perpétuer cet événement qui deviendra une tradition à Nouveau Village.

En parallèle nous avons travaillé à l'édition d'un Journal pour notre Résidence. « Les Chroniques de Nouveau Village » accessible depuis notre site web. www.nouveauvillage.com a vu le jour. Nous vous invitons à vous y connecter régulièrement afin de voir les "dernières news". Une édition papier est prévue pour les personnes dépourvues d'adresse email. L'édition sera trimestrielle. Nous comptons sur vous pour l'alimenter (en déposant votre texte au secrétariat ou par mail : nouveauvillage.evenements@gmail.com)

Projets 2021

Un agenda des événements a été proposé dans l'édition du journal. L'organisation reste chahutée compte tenu du contexte sanitaire. Nous aimerions mettre en place des activités pour toutes les générations. Nous sommes donc à l'écoute de vos suggestions (lecture, couture ou autre activité de votre choix).

Notre résidence a plus de 50 ans, et par conséquent notre logo aussi. Un concours (de Logo) a été ouvert et nous comptons sur vous pour y participer activement et proposer de nouvelles idées afin de lui redonner un "petit coup de jeune"... . Nous proposerons un choix des logos au vote si nous en avons suffisamment. A défaut nous verrons l'an prochain.

Enfin, nous aimerions moderniser notre site web. Si vous avez des compétences en programmation, php/ html, faites-vous connaître. Les événements seront communiqués via notre site web, par mail et / ou via les groupes WhatsApp

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSÉES AUX MEMBRES DE L'ASSEMBLEE

PREMIERE RESOLUTION : QUITUS DE LA GESTION 2020

Après avoir entendu les rapports moraux et la présentation des comptes de résultat et de bilan, l'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus sans réserve au comité syndical pour 2020.

DEUXIEME RESOLUTION : AFFECTATION DES RESULTATS

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'imputer la somme de 35 564,69 € (trente cinq mille cinq cent soixante quatre euros et soixante neuf cents) au compte de réserves. Après affectation, le compte présentera un solde créditeur de 63 439,49 € (soixante trois mille quatre cent trente neuf euros et quarante neuf cents).

TROISIEME RESOLUTION : APPROBATION DU BUDGET 2021

Après avoir entendu les projets d'investissements et de dépenses pour 2021, l'Assemblée Générale Ordinaire donne son approbation et décide de fixer le montant d'une voix à 4,10 € pour les deuxième, troisième, quatrième trimestres 2021.

Maintien des charges, révision l'année prochaine si besoin

QUATRIEME RESOLUTION : FIXATION DU PREMIER ACOMPTE 2022

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le premier acompte 2022 à 4,10 € par trimestre et par voix et rappelle que les charges doivent être payées avant le 15 du premier mois de chaque trimestre ou de préférence par prélèvement mensuel automatique.

CINQUIEME RESOLUTION : RENOUELEMENT DES MANDATS

L'Assemblée Générale Ordinaire désigne les personnes suivantes :

- Christian Barennes
- Nicolas Cornolo
- Martha Bailly

SIXIEME : PROPOSITION DE CANDIDATURE

- Nathalie Maurer
- Christel Oppon
- Yann Ageorges
- Gwennaëlle Blouet

MEMBRES DU COMITE A LA DATE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

| | | |
|------------------------------------|---|---|
| Président | Monsieur Xavier Flandrois | 6 rue d'Aulnoy |
| Vice-président | A pourvoir | |
| Trésorier | Monsieur Gérard Guérif | 4 rue de Jossigny |
| Secrétaire Général | Monsieur Nicolas Cornolo | 4 rue de Nangis |
| Espaces verts | Monsieur Jean-Claude Thévenin Monsieur Christian Barennes Madame Michèle Mazur Monsieur Christophe Moal (Membre coopté) | 10 rue de Jossigny 6 rue d'Esbly 18 rue d'Esbly |
| Piscine | Monsieur Olivier Chambon Monsieur Oliver Rochas Monsieur Pierre Léraud Monsieur Yann Ageorges (Membre coopté) | 11 rue de Nangis 25 rue de Montdauphin 22 rue de Bréau 13 rue de Champeaux |
| Espaces Ludiques | Madame Marta Bailly Monsieur Christian Barennes | 21 rue de Bréau 6 rue d'Esbly |
| Réseau Eclairage | Monsieur Christian Barennes | 6 rue d'Esbly |
| Entretien, Harmonie de nos maisons | Monsieur Yannick Le Mentec Monsieur Paco Maurer (Membre coopté) Monsieur Joachim Laupa Madame Marta Bailly Monsieur Jean-Marc Brunier (Membre coopté) | 4 rue de Favières 14 rue de Jossigny 4 rue d'Aulnoy 21 rue de Bréau 32 rue de Montdauphin |
| Vie de Quartier | Madame Christel Oppon (Membre coopté) | 2 rue de Lieusaint |
| Autres membres cooptés | Madame Nathalie Maurer | 14 rue de Jossigny |

Membre coopté : en dehors des membres élus par l'Assemblée Générale, le Comité peut, par cooptation, accueillir d'autres personnes en son sein. Celles-ci n'auront que voix consultative lors des délibérations du Comité (extrait 16-3 Statuts ASL Nouveau Village)

DÉLÉGUÉ(E) S DE RUES

| | | |
|-------------------------|---|--|
| Aulnoy | Madame Anne-Marie Bourgeois Suppléante : Mme Antonia Laupa | 11 rue d'Aulnoy 4 rue d'Aulnoy |
| Bréau | Madame Audrey Lantourne Suppléante : Mme Aude Le Naour | 4 rue de Bréau 22 rue de Bréau |
| Champeaux | Monsieur Bruno Caudmont Suppléant : Christophe Moal | 18 rue de Champeaux 3 rue de Champeaux |
| Dagny | A POURVOIR Suppléant : A POURVOIR | |
| Esbly | Monsieur Christian Barennes Suppléant : Mme Michèle Mazur | 6 rue d'Esbly 18 rue d'Esbly |
| Favières | Madame Anne-Marie Le Mentec Suppléant : A POURVOIR | 4 rue de Favières |
| Guermantes | Madame Annie Tiberghien Suppléant : A POURVOIR | 18 rue de Guermantes |
| Jossigny | Madame Valérie Tosoni Suppléant : M. Luc Negri | 11 rue de Jossigny 9 rue de Jossigny |
| Lieusaint | Monsieur Stéphane Baudrier Suppléante : Mme Anne Amouyal | 10 rue de Lieusaint 5 rue de Lieusaint |
| Montdauphin du 13 au 35 | Madame Hélène Muller Suppléant : Mme Gwennaëlle Blouet-Gaule | 14 rue de Montdauphin 17 rue de Montdauphin |
| Montdauphin du 36 au 56 | Monsieur Romain Arridiaux Suppléant : A POURVOIR | 53 rue de Montdauphin |
| Montigny | Monsieur Pierre Mugnier Suppléante : Mme Edmée Dupré | 2 rue de Montigny 1 rue de Montigny |
| Nangis | Madame Virginie Cartier Suppléante : Mme Valérie Frossard | 3 rue de Nangis 5 rue de Nangis |
| Quiers | Suppléant : A POURVOIR | |

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
NOUVEAU VILLAGE
8 avril 2021**

QUESTIONS POUR L'ASSEMBLEE

NOM :
Prénom :

Propose que la (ou les) question(s) suivante(s) soi(en)t débattue(s) au cours de l'Assemblée Générale :

Sujet :

Date et signature :

INTENTIONS DE VOTE

NOM :

Prénom :

Adresse :

Nombre de voix :

Procédure de vote : (cocher la mention utile)

OPTION 1 : JE VOTE OUI À TOUT L'ENSEMBLE DES RÉOLUTIONS

OPTION 2 : *Je vote OUI à tous les projets de résolutions présentés par le Conseil Syndical A l' EXCEPTION de ceux que je signale en cochant la mention utile.*

PREMIERE RESOLUTION : QUITUS DE LA GESTION 2020

POUR CONTRE ABSTENTION

DEUXIEME RESOLUTION : AFFECTATION DES RESULTATS

POUR CONTRE ABSTENTION

TROISIEME RESOLUTION : APPROBATION DU BUDGET 2021

POUR CONTRE ABSTENTION

QUATRIEME RESOLUTION : FIXATION DU PREMIER ACOMPTE 2022

POUR CONTRE ABSTENTION

CINQUIEME RESOLUTION : RENOUELEMENT DES MANDATS

POUR CONTRE ABSTENTION

SIXIEME RESOLUTION : PROPOSITION DE CANDIDATURE

POUR CONTRE ABSTENTION